Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260130-DCM20262901002-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	23
Votants	26

L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ETHORÉ, Maire,

Présents : Anaïs ANGÉ, Gérard BERRÉE, Valérie BERRÉE, Thierry BERTRAND, Dominique BOISSEL, Julien BOIVIN, Bruno BOURGOIS, Anne BRIONNE, Sophie CHAPRON, Stéphanie DUMAND, Bernard ETHORÉ, Audrey GRUEL, Daniel GUERARD, Odette GUILLARD, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Pascal MOISAN, Chantal PERSAIS, Thérèse POIRIER, Sophie RICHARD, Catherine ROBIN, Joël TARDIF, Nicolas VERON-GRUAU

Excusés ayant donné procuration : Julien CHARON à Audrey GRUEL, Véronique DUTAY à Bernard ETHORÉ, Guewen GET à Joël TARDIF

Absents : Vanessa BEAUJOUAN, Jean-Yves GOUILLET, Frédéric PAULY

A été nommée secrétaire : Nicolas VERON-GRUAU

2026-2901-002 – Aménagement – cadre de vie : projet d'éclairage du terrain de football et de la piste d'athlétisme – convention avec le SDE35 pour une délégation de Maitre d'ouvrage - RETRAIT

Par délibération du 11 décembre 2025, le Conseil municipal a approuvé la délégation de Maîtrise d'ouvrage à son profit pour réaliser le projet d'éclairage de son terrain de football et de sa piste d'athlétisme. Compte tenu du rejet par le SDE35 du projet de CCTP, il apparaît plus prudent de ne pas réaliser en direct ces travaux et d'en confier la réalisation au SDE35, expert en la matière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Retire la délibération n°2025-1112-105 du 11 décembre 2025
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

Résultat du vote : Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 1

Le Maire
Bernard ETHORÉ

Le Secrétaire de séance,
Nicolas VERON-GRUAU